



Bulletin d'information du Syndicat mixte pour le Pays Doubs Central

DIMENSION



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VÂTE-AIGREMONT REJOINT LE PAYS DOUBS CENTRAL p.4



RÉFORME DES COLLECTIVITÉS

p. 8 - 9

Le travail du Pays



TOURISME

p. 10 - 11

Les Assises et les actions 2011



ÉCONOMIES D'ÉNERGIES

p. 12 - 13

Le Conseiller en énergie partagé

EDITO DU PRÉSIDENT



Le 1^{er} janvier 2011, le Pays Doubs Central s'est agrandi en accueillant la Communauté de communes Vaîte-Aigremont (CCVA). Cette arrivée coïncide avec une période de réel renforcement du rôle et des actions du Pays.

En effet, après une année difficile où la réforme territoriale a fait peser sur lui des incertitudes inutiles, le Doubs Central a repris son action déterminée pour faire avancer son territoire. Vous pourrez constater dans ce 3^{ème} numéro de Dimension quelques-unes des nombreuses interventions du Pays.

Malheureusement, on entend encore trop souvent dire « mais c'est quoi le Pays Doubs Central ? ». Au-delà de cette interrogation, deux réalités : d'une part, le Doubs Central est trop méconnu aux yeux de ses habitants, d'autre part l'organisation des collectivités administratives françaises manque encore cruellement de lisibilité pour nos concitoyens.

La réforme territoriale avait pour objectif de simplifier ce que l'on appelle, souvent à tort d'ailleurs, le « mille-feuille » administratif. Malheureusement, à tout point de vue, cette loi est un échec.

Alors, notre rôle d'élu est d'expliquer autant que possible ce que recouvrent nos politiques, nos actions et comment nous les finançons. Ce Dimension a vocation à cela et j'espère qu'il vous apportera les informations nécessaires, qu'il participera à faire connaître les nombreuses initiatives du Doubs Central et rendre ainsi moins complexe le rôle d'un « Pays ».

Désormais composé de 6 Communautés de communes, le Doubs Central compte presque 34 000 habitants sur un territoire de 892 kilomètres carrés qui nous rend frontalier avec les aires urbaines de Besançon d'un côté, et de Montbéliard de l'autre. Cette position géostratégique forte nous amène à considérer les années futures avec beaucoup d'optimisme mais surtout nous appelle à relever de nombreux défis. Nous ne pouvons, en effet, rester à l'écart des dynamiques urbaines proches. Dans ce contexte, les projets pour notre territoire ne manqueront pas. Sachez que nous agissons, au sein des instances du Pays, avec exigence et efficacité, nos maîtres mots, pour qu'une constante perdure : offrir aux habitants du territoire un cadre de vie agréable, dynamique et répondant à leurs besoins et leurs attentes.

Arnaud MARTHEY
Président
Pays Doubs Central



Abbenans • Accolans • Adam-lès-Passavant • Aissey • Anteuil • Appenans • Autechaux • Avilly • Baume-les-Dames Belvoir • Blussangeaux • Blussans • Bouclans • Bournois • Branne • Breconchaux • Bretigney • Bretigney-Notre-Dame Champlive • Châtillon-Guyotte • Chaux-lès-Clerval • Chazot • Clerval • Côtebrune • Crosey-le-Grand • Crosey-le-Petit Cubrial • Cubry • Cusance • Cuse-et-adrisans • Dammartin-les-Templiers • Esnans • Étrappe • Faimbe • Fontaine-lès-Clerval Fontenelle-Montby • Fontenotte • Fourbanne • Gémonval • Geney • Glamondans • Gondenans-les-Moulins • Gondenans-Montby • Gonsans • Gouhelans • Grosbois • Guillon-les-Bains • L'hôpital-Saint-Lieffroy • Huanne-Montmartin • Hyémondans • Hyèvre-Magny • Hyèvre-Paroisse • L'isle-sur-le-Doubs • Laissey • Lanans • Lanthenans • L'Écouvotte • Lomont-sur-Crête • Luxiol • Mancenans • Marvelise • Médière • Mésandans • Mondon • Montagney-servigny • Montvernage Montussaint • Naisey-les-Granges • Nans • Onans • Orve • Osse • Ougney-Douvot • Passavant • Pompierre-sur-Doubs Pont-les-Moulins • Poulligny-Lusans • La Prétière • Puessans • Le Puy • Rahon • Randevillers • Rang • Rillans • Roche-lès-Clerval • Rognon • Romain • Rougemont • Roulans • Saint-Hilaire • Saint-Georges-Armont • Saint-Juan • Sancey-le-Grand Sancey-le-Long • Santoche • Séchin • Servin • Silley-Bléfond • Sourans • Soye • Surmont • Tallans • Tournans • Trouvans Uzelle • Val-de-Roulans • Vauchamps • Vaudrivillers • Vellerot-lès-Belvoir • Vellevans • Vennans • Vergranne • Verne • Ver-nois-lès-Belvoir • Viethorey • Villers-Grélot • Villers-Saint-Martin • Voillans • Vyt-lès-Belvoir

LA CCVA,

NOUVELLE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DOUBS CENTRAL

Au 1^{er} janvier 2011, une nouvelle Communauté de communes a rejoint le Pays Doubs Central : la Communauté de communes Vaïte-Aigremont.

Charles PIQUARD, son Président, explique les motivations de cette intégration : « Il était très important pour moi et pour l'ensemble des élus de la CCVA d'intégrer le périmètre et les projets du Syndicat Mixte pour le Pays Doubs Central. Lorsque nous observons les enjeux et perspectives de la CCVA, ils sont très proches de ceux des collectivités présentes au sein du Pays. Nous avons depuis plusieurs années des projets qui se rapprochent, qui se complètent, ou que nous ne pouvons pas organiser à notre échelle comme le service de transport à la demande TADOU ; alors pourquoi ne pas s'unir pour faire mieux ensemble ? C'est la décision qu'a pris l'ensemble de l'assemblée communautaire et nous en sommes satisfait. »

La population du Pays Doubs Central augmente donc d'environ 6 000 habitants, et son périmètre de presque 160 km² portant le Doubs Central à **33 895 habitants** pour une superficie totale de près de **892 km²**.

Les habitants de la Communauté de communes Vaïte-Aigremont pourront ainsi s'intégrer pleinement dans les projets collectifs du Pays Doubs Central et bénéficier du service de transport à la demande TADOU (voir pages 14 et 15).



VOS INTERLOCUTEURS

AU SEIN DU PAYS DOUBS CENTRAL

Au sein du Syndicat Mixte pour le Pays Doubs Central, un Conseil Syndical regroupe 38 élus représentant l'ensemble du territoire. C'est l'organe délibérant de la structure qui prend et valide toutes les décisions. Un Bureau Syndical, constitué du Président, des vice-présidents et de membres élus (deux par zone géographique), travaille et élabore les propositions faites au Conseil Syndical. Avec l'intégration de la CCVA, il a été décidé de rendre cette équipe plus représentative et participative.

L'exécutif du Pays	Missions et délégations
Arnaud MARTHEY Président	Administration générale, budget et finances, suivi des programmes de financements, communication, politiques et réformes territoriales.
Gérard GIBOULOT 1 ^{er} vice-président	Environnement, bioénergies, développement durable, conseil en énergie, développement des énergies renouvelables.
Michel DUFFET 2 ^{ème} vice-président	Tourisme, relation et coordination des acteurs touristiques, randonnée, promotion touristique, formations des hébergeurs et des prestataires touristiques...
Frédéric CARTIER 3 ^{ème} vice-président	Très Haut Débit, Emploi/formation en relation avec le PEEI, services aux entreprises (« Entrepreneurs d'idées »)
Bernard CHAMPROY 4 ^{ème} vice-président	Aménagement de l'espace et mobilité, transport à la demande TADOU, Schéma de Cohérence territoriale (SCoT), urbanisme...
Michel PUJOL 5 ^{ème} vice-président	Services à la personne et aux familles, personnes âgées, petite enfance, soins, santé...
Charles PIQUARD 6 ^{ème} vice-président	Développement économique, promotion commune du territoire, Zones d'activités, signalétique et communication économique.

Le Pays Doubs Central est également constitué d'une équipe de **techniciens** qui s'occupent de la mise en place des orientations stratégiques décidées en bureau et en Conseil Syndical :

- **Stéphanie MOUILLET** : Chargée de mission Services à la personne – Pays
- **Micaël ROBERT** : Conseiller en Energie Partagé
- **Laëtitia DAGUET** : Chargée de mission - Accueil et Maintien d'activités
- **Sophie CASSARD** : Chargée de mission - Politiques territoriales et SCoT
- **Claire LAFOND-CREISSEN** : Chargée de mission - Tourisme et TADOU
- **Alice MORTEAU** : Secrétariat et gestion TADOU

CONTRAT DE PAYS

Depuis 2000, le Pays Doubs Central travaille au développement de son territoire en cohérence avec la Région de Franche-Comté par le biais d'un Contrat de Pays. Cette contractualisation a permis de définir une stratégie commune d'intervention basée sur les besoins des habitants du Doubs Central tout en intégrant les orientations de la politique régionale.

Pour l'établissement du contrat actuel, qui couvre la période 2007-2013, des **choix stratégiques** ont été définis autour de deux axes précis : mobiliser les acteurs locaux et faire vivre son territoire.

Grâce à la réalisation de son schéma de service en 2008, le Doubs Central a notamment pu hiérarchiser ses priorités de travail et a décidé de focaliser son contrat de Pays sur le développement des services à la personne. Ainsi sur l'enveloppe de **649 598€** attribuée (soit un peu plus de 24€ par habitants), 520 000€ ont été dévolus pour des actions en lien

avec cette thématique. Le reste a été mobilisé pour le développement économique du territoire, qui avait plutôt été favorisé dans le cadre du PER « Renforcement de l'excellence économique ».

Afin de respecter l'équité entre ses territoires, la Commission service à la personne du Doubs Central a décidé d'affecter 100 000€ par Communauté de communes à un ou plusieurs projets rentrant dans le cadre de la politique définie dans le Contrat de Pays. Ce sont donc ces dernières qui ont choisi l'opération ou les opérations qu'elles ont estimées prioritaires.

Axes stratégiques définis par la Région	Projet	Secteur ou Communauté de communes
Améliorer les services pour l'enfance et la petite enfance	Périscolaire de Rougemont	Du Pays de Rougemont
	Périscolaire de Sancey-le-Grand	Du Vallon de Sancey
	Espace multi-accueil de Clerval	Du Pays de Clerval
Promouvoir les pratiques culturelles et sportives	Espace multisports couvert	Des Isles du Doubs
	Médiathèque de Baume-les-Dames	Du Pays Baumois
	Maison des services de Baume-les-Dames	Du Pays Baumois
	Pôle intercommunal de service et culturel	Du Vallon de Sancey
Favoriser l'implantation de nouvelles entreprises	Zone d'activité de Rang	Des Isles-du-Doubs
	Développement de la zone d'activité Europolys II	Zone d'intérêt régional

En 2011, à mi-parcours, un premier bilan est réalisé. Même si tous les projets ne sont pas encore finalisés, beaucoup sont en cours de réalisation, ou déjà terminés et accueillent du public. Ainsi tous les périscolaires accueillent des enfants et la Médiathèque Jean Grosjean a été inaugurée le 20 novembre 2010. D'autres projets pourraient également voir le jour dans le cadre de l'avenant au

Contrat de pays discuté avec la région à l'automne, et intégrant l'enveloppe supplémentaire de 123 178€ ajoutée au titre de l'élargissement du territoire avec la CCVA.

Toutes ces actions ont pour but d'**accroître la qualité de vie** sur le Pays Doubs Central et d'en faire un **territoire attractif et dynamique**.

« Maison des rubribambins » de Rougemont



« Comment rendre plus fonctionnel l'établissement existant et quelles activités pouvons-nous proposer aux enfants ? », voilà la réflexion qui a prédominé pour l'aménagement de ce nouveau bâtiment. Avec un hall d'accueil spacieux, deux salles polyvalentes modulables et des équipements adaptés, les animateurs pourront proposer aux enfants des activités en toute sécurité.

Heures d'ouverture : 7h30 à 8h20, 11h30 à 13h20 et de 16h30 à 18h30.

Médiathèque de Baume-les-Dames

C'est dans le bâtiment prestigieux de l'auditoire et des prisons du baillage royal érigé entre 1777 et 1779 par l'architecte Philippe Bertrand que la commune a souhaité aménager la médiathèque communale. Elle dispose de deux niveaux avec des espaces musique, film, presse et livre.

Heures d'ouverture : Mardi : 14h00-18h00, Mercredi : 10h00-12h00 et 14h00-18h00, Jeudi : 12h00-14h00, Vendredi : 15h00-20h00, Samedi : 10h00-12h00 et 14h00-17h00.



Espace multisports couvert de l'Isle-sur-le-Doubs



Un espace multisports couvert, accessible dès 2012, est en cours de construction principalement pour les élèves du collège et les associations sportives. On y trouvera des terrains de sports collectifs, un mur d'escalade, une salle dédiée aux sports de combats et à la gym-

nastique, des équipements annexes (sanitaires et vestiaires, parking, cheminements piétons).

Les économies d'énergie sont privilégiées pour ce bâtiment, lauréat de l'appel à projets Effilogis.

Pour en savoir plus sur l'avant projet : www.cc-desislesdudoubs.com

LA RÉFORME

DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

La loi sur la réforme territoriale a été promulguée le 16 décembre 2010. Parfois durement contestée, elle **modifie en profondeur** les règles au sein des collectivités locales avec un volet très important sur le **fonctionnement de l'intercommunalité**. L'un des principaux reproches qui lui sont faits est une mise en œuvre extrêmement rapide, voire précipitée, visant à revoir l'ensemble du paysage intercommunal existant.

En effet, la loi induit un certain nombre de changements dans l'organisation de nos territoires, notamment dans le domaine de l'intercommunalité. Un Schéma Départemental de Coopération Intercommunale doit être adopté avant le 31 décembre 2011 par le Préfet. Il dessinera le futur paysage intercommunal et entrera en vigueur dès 2012 pour être achevé en juin 2013. Plusieurs dispositifs seront à l'œuvre afin de **faciliter les fusions et les mutualisations de Communautés de communes et de réduire le nombre de syndicats** en intégrant, dans la mesure du possible, leur compétence à une Communauté de communes. Ce nouveau paysage institutionnel est en cours d'organisation au niveau des Préfectures, en concertation avec les élus, réunis au sein d'une Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI).

Le Pays Doubs Central, conscient des enjeux et des mutations profondes qu'une telle réforme pourra entraîner pour son territoire, a lancé un travail de fond pour sensibiliser les élus et être force de proposition. C'est dans ce contexte que huit élus du territoire ont pu intégrer la CDCI, notamment grâce au travail de veille réalisé par le Pays. Au préalable, l'ensemble des Communautés de communes du Pays avaient souhaité missionner le Doubs Cen-

tral pour les assister dans leurs réflexions sur la réforme de l'intercommunalité ainsi envisagée. En parallèle, le Président du Pays, Arnaud MARTHEY, est intervenu dans certaines communes ou lors de conseils communautaires pour présenter le volet intercommunal de la réforme.

Pour mener à bien les réflexions, trois réunions de la CDCI ont été organisées les 11 avril, 22 avril et 02 août 2011.

- La première a consisté à rappeler que **l'objectif des services de l'État** était de supprimer les zones blanches (communes n'appartenant à aucune Communauté de communes), de revoir les périmètres des actuelles communautés afin d'avoir des intercommunalités de taille plus importante (5 000 habitants) et de supprimer certains syndicats (environ 50 syndicats intercommunaux pourraient ainsi disparaître dans le Doubs).

- La seconde a été l'occasion pour le Préfet de **présenter le Schéma** élaboré par ses soins. Cette proposition a ensuite été soumise au vote des conseils municipaux et des conseils communautaires et syndicaux, qui ont eu 3 mois pour se prononcer.

- Lors de la troisième réunion, les **avis des différents conseils** (municipaux, communautaires et syndicaux) ont été analysés,



C. SADON, directrice de l'APFP, A. MARTHEY, Président du Pays Doubs Central, M. PEQUIGNOT, vice Présidente du Conseil régional de Franche-Comté, M. FOURNIER, directeur du service aménagement du territoire et efficacité énergétique du Conseil régional.

et une méthode de travail a été définie pour organiser les travaux de la CDCI pour les mois à venir. En effet, elle dispose de 4 mois pour donner un avis et amender le projet du Préfet. Le Schéma doit être entériné avant le 31 décembre 2011.

Dans le même temps, le Pays Doubs Central a mis tout son savoir-faire à l'œuvre pour apporter aux élus du territoire les **éléments nécessaires à une prise de décision**. Ainsi, **plusieurs comités de pilotage et des réunions d'information** ont été initiés par le Pays :

- **7 comités de pilotage** ont eu lieu les 31 janvier, 10 mars, 04 avril, 09 mai, 06 juin, 06 juillet et 8 septembre 2011 pour travailler sur les différentes organisations possibles dans le cadre de la réforme, et pour envisager ensemble l'avenir du territoire.

- **2 réunions d'information** ont été organisées les 28 mars (avec l'ensemble des conseillers communautaires du Pays) et le

29 juin 2011 (« Les intercommunalités et les Pays dans la réforme des collectivités territoriales »). Ces réunions, à l'adresse des élus des Communautés de communes et des communes, ont mobilisé près de 200 personnes, et ont permis de donner aux élus les clés pour se positionner par rapport au schéma proposé par le Préfet.

Cette démarche participative et prospective a eu un **écho national** puisque la réunion du 29 juin 2011 a été co-organisée avec l'Association nationale de Promotion et de Fédération des Pays (APFP), association dont Arnaud MARTHEY est le secrétaire général.

Les mois à venir verront donc le Doubs Central agir aux côtés de ses Communautés de communes adhérentes pour les conseiller et les assister autant que possible dans leur démarche de rationalisation et d'amélioration du fonctionnement intercommunal local.

LE TOURISME DANS LE PAYS DOUBS CENTRAL

Le Pays Doubs Central a organisé des Assises du Tourisme en 2009 qui ont conduit à la mise en place de plusieurs actions à destination aussi bien des professionnels du tourisme que des touristes eux-mêmes. Une actualisation de son schéma de développement touristique est en cours et conduira à des nouveautés dans les années à venir pour faire de notre territoire une destination touristique.

Les Assises du Tourisme

Plus de 90 participants (institutionnels, élus, membres de la société civile) ont pu échanger sur des questions touristiques en suivant un programme organisé autour de 4 tables rondes et plusieurs ateliers répartis le matin et l'après-midi. Ces temps d'échanges ont été l'occasion pour les participants de débattre sur la vision de notre territoire, sur ses atouts et ses enjeux. En ont découlé des pistes de réflexion sur l'offre existante et sur les attentes des touristes en matière d'activités et d'hébergement.

Un constat résume les réflexions des participants : le Pays Doubs Central recèle d'importantes ressources touristiques qu'il est néanmoins indispensable de valoriser et de faire connaître.

Les actes des Assises ont permis de faire émerger des axes de développement, qui seront prioritaires par la Commission Tourisme du Pays :



- Mettre en réseau les acteurs du tourisme
- Diversifier l'offre touristique en adéquation avec les attentes des touristes
- Valoriser l'Eurovéloroute
- Mettre en place une charte qualité
- Assurer une veille touristique accessible à l'ensemble des prestataires.

Suite à ces conclusions, le Pays Doubs Central actualisera son schéma de développement touristique en concertation avec les acteurs du tourisme du territoire.

Les Actes des Assises sont téléchargeables sur le site Internet du Pays Doubs Central : www.doubscentral.org

Si vous avez un projet touristique sur le Pays Doubs Central ou si vous souhaitez participer aux formations qui seront mises en place prochainement sur le territoire, n'hésitez pas à contacter Claire LAFOND-CREISSEN au 03 81 84 05 97.

Les principales actions touristiques mises en place en 2011

■ **Les « Journées hébergeurs ».** Le Pays Doubs Central propose depuis 2005 des journées à destination des hébergeurs touristiques. Ces journées sont destinées à faire se rencontrer les professionnels, à échanger sur leurs pratiques, et surtout à connaître le territoire. De cette manière, ils sont mieux à même de renseigner les touristes sur les activités, l'animation, les sites à visiter...

Le 25 mai 2010, une rencontre regroupant 21 personnes a eu lieu pour visiter le site éolien du Lomont. Le 22 mars 2011, une autre rencontre s'est déroulée à la fruitière de Passavant puis à la Glace à la Ferme de Aissey, accueillant 16 participants. D'autres journées se dérouleront régulièrement sur le territoire.

■ **Les « Points d'information touristique ».**

Conscients d'une carence en matière d'accueil sur leurs territoires, les Communautés de communes des Isles du Doubs, Vaîte-Aigremont, du Vallon de Sancey et du Pays de Cerval ont missionné le Pays pour organiser la mise en place de Points d'information touristique.

Ainsi, du 01^{er} juillet au 31 août 2011, Alexandre a été présent à différents



endroits du territoire pour renseigner touristes ou habitants du territoire sur les activités, manifestations... Cette action, un peu expérimentale, a été le fruit d'un véritable travail conjoint entre les quatre Communautés de communes concernées et le Pays Doubs Central.

■ **4 documents de communication ont été édités à l'échelle du pays :**

■ **Le Pass'Tourisme du Pays Doubs Central.** Pour la première fois, le Pays Doubs Central a mis en place un Pass'Tourisme permettant aux touristes de profiter d'avantages sur les activités situées sur chacune des six Communautés de communes.



■ **L'Été Loisirs.** Depuis 2005, le Pays Doubs Central et l'Office de Tourisme de Baume-les-Dames et du Pays Baumois travaillent de concert pour éditer ce document regroupant toutes les manifestations du Pays.

■ **Les Guides « Hébergements » et « Activités ».** Afin de proposer une information exhaustive des possibilités s'offrant aux touristes sur son territoire, le Pays Doubs Central a édité deux guides recensant l'ensemble des activités et des hébergements.

Les nouveautés d'après saison

■ **Journées « professionnels du tourisme » :** les journées hébergeurs seront étendues à l'ensemble des prestataires touristiques.

■ **Bilan de saison** avec l'ensemble des prestataires touristiques le 03 novembre 2011.

■ **Ateliers de travail** autour de différentes thématiques comme les produits touristiques, la taxe de séjour...

■ ...

ÉCONOMIES D'ÉNERGIES : LES COMMUNES DU PAYS S'ENGAGENT !

Maîtriser la consommation de l'énergie est un enjeu majeur pour nos territoires. Face à des réglementations encore plus strictes, à une augmentation sans cesse croissante du coût de l'énergie et à une prise de conscience universelle sur les problématiques environnementales que la production et la consommation de l'énergie impliquent, le Pays Doubs Central s'engage et soutient les communes qui souhaitent réduire leurs consommations et leurs dépenses énergétiques.



Mairie de Ougney-Douvot

Le prix des énergies ne cesse d'augmenter.

De 2009 à 2011 en France :

- le prix du gaz a augmenté d'environ 4%.
 - le prix de l'électricité a augmenté de 2%.
 - le prix du litre de fuel a augmenté de 44%.
- (Source : www.gouvernement.fr)

Pour assurer une meilleure gestion du budget des collectivités et réduire l'impact sur l'environnement de la consommation d'énergie, les communes du territoire du Pays Doubs Central peuvent faire appel au Conseiller en Énergie Partagé (CEP).

Le dispositif

Cofinancé par l'Agence de l'énergie et de l'environnement (ADEME), la Région Franche-Comté et l'Europe, le dispositif vise à sensibiliser les communes aux économies d'énergie et les conseiller dans leurs changements de comportement. Le Pays propose gratuitement aux Maires et Présidents des Communautés de com-

munes d'adhérer à ce dispositif. L'Europe, par le biais du Fond Européen de Développement Régional (FEDER), permet donc aux communes de milieu rural de s'inscrire dans une démarche de développement durable au même titre que les grandes villes et agglomérations.

Les objectifs

Les objectifs du CEP sont donc d'aider à maîtriser la consommation et de réduire les dépenses énergétiques du patrimoine communal et intercommunal tout en limitant les émissions de gaz à effet de serre. L'énergie la moins chère et la moins polluante est bien évidemment celle qu'on ne consomme pas. Par conséquent, cette action est mise en place selon 3 axes :

1. **Sobriété énergétique** où l'on définit les besoins réels en supprimant les gaspillages et les consommations superflues.

2. **Efficacité énergétique** qui permet de réduire les quantités consommées pour un besoin donné.

3. **Energies renouvelables**, en agissant sur le choix des installations pour répondre aux besoins avec un faible impact sur notre environnement.

La méthode

- Réaliser et présenter un **bilan** énergétique du patrimoine et en assurer le suivi : inventaire du patrimoine et récolte des données, visite de sites, analyse des factures et des pratiques.
- Proposer des **actions** d'amélioration réalisables et pertinentes : élaboration d'une stratégie de maîtrise des dépenses avec un conseil objectif et indépendant

en s'appuyant sur l'expertise de l'AJENA (Association de l'énergie et de l'environnement en Franche-Comté) et de l'ADEME.

■ **Informer** et sensibiliser les élus, les équipes communales et les usagers.

■ **Accompagner** les communes dans les projets d'investissement en rénovation, construction et utilisation des énergies renouvelables.

Exemples de préconisations

■ Actions de **sensibilisation** pour faire adopter des comportements économes ; par exemple, une soirée consacrée à la réduction des dépenses liées à l'éclairage public a été organisée le 07 juin 2011 à Baume-les-Dames.

■ **Adaptations tarifaires** en déterminant l'abonnement électrique le plus avantageux.

■ **Conseils** sur les équipements existants, des travaux d'amélioration (de l'isolation entre autres).

■ Installation de systèmes performants... D'ores et déjà de nombreuses collectivités du Pays ont répondu présentes et leur diagnostic est finalisé ou en cours de réa-

lisation. Dès la présentation de ce bilan, elles peuvent adopter un plan d'actions spécifiques à leurs besoins et projets. Ces actions permettent de valoriser le patrimoine en améliorant le confort des usagers et d'adopter une conduite exemplaire en anticipant les changements de réglementation.



M. ROBERT, CEP du Pays Doubs Central, A. MARTHEY, Président du Pays Doubs Central, L. FAIVRE, directeur du SYDED, M. MAYA, maire de Tramayes, P. MOINE, ANPCEN

CONTACT : Micaël ROBERT Conseiller en Énergie Partagé du Doubs Central
Tél : 03 81 84 75 84 - m.robert@doubscentral.org



Le poste de CEP est cofinancé par l'Union européenne.

L'Europe s'engage en Franche-Comté avec le Fonds européen de développement rural.



Dessin Desmond BOVEY / ADEME Franche-Comté

LE TADOU

DU DOUBS CENTRAL



Depuis 2006, le Pays Doubs Central organise les voyages du TADOU pour tous les habitants de son territoire. Les élus du Pays ont donc souhaité, avec les soutiens financiers du Conseil général et de chacune des 6 Communautés de communes le composant, apporter à la population un service efficace et utile.

En 2010, plus de 5000 voyages ont été réalisés par le TADOU. Ce service, proposé à la population du Pays Doubs Central, a été créé en 2006 pour rendre l'ensemble du territoire accessible à ses habitants, luttant ainsi contre l'isolement des personnes sans mode de transport. Le service fonctionne à l'aide d'un outil de réservation et d'optimisation des trajets développé spécifiquement, réduisant ainsi les trajets et donc les émissions de gaz à effet de serre. Fin 2010, la convention avec le prestataire a pris fin, et les élus du Pays ont souhaité maintenir ce service de transport à la demande en lançant un nouvel appel d'offres attribué en 2011 à la société de transport Emmanuel TATTU. Le service

est désormais accessible également aux habitants de la CCVA qui a nouvellement rejoint le Pays. Afin d'améliorer ce service, le Pays Doubs Central a mis en place depuis 2006 une Commission TADOU spécifique composée d'élus du territoire qui débat des évolutions du service environ une fois par trimestre. Les membres de la Commission ont ainsi apporté un certain nombre de nouveautés au service à partir de 2011 pour que TADOU soit plus performant et réponde encore mieux aux attentes de la population. Vous pouvez donc continuer à utiliser le TADOU et profiter des améliorations qui ont été apportées pour faciliter et simplifier le service.

Nouveautés 2011

Les nouveautés 2011 ont été notamment présentées lors de deux réunions publiques à Roullans et Bouclans le 09 décembre 2010 :

- Les usagers de TADOU doivent remplir une **fiche d'inscription** spécifiant qu'ils s'engagent à respecter le nouveau **règlement intérieur**. Ces deux documents sont disponibles dans les mairies du Pays Doubs Central, au Syndicat mixte pour le Pays Doubs Central et dans tous les véhicules TADOU. Ils sont aussi téléchargeables gratuitement sur le site :

www.doubscentral.org.

- Les usagers pourront se rendre sur tout le périmètre des collectivités concernées (administrations, gares, commerces, santé, loisirs...) et vers certains **arrêts de bus du réseau Ginko**. Le service connaîtra également quelques évolutions techniques et technologiques permettant de mieux répondre aux besoins de déplacements des habitants tout en réduisant l'impact sur l'environnement par le biais de regroupements de voyageurs : géolocalisation, visualisation des trajets sur Internet...

- Les véhicules TADOU sont désormais identifiables grâce à des autocollants apposés sur chacune des portières avant.

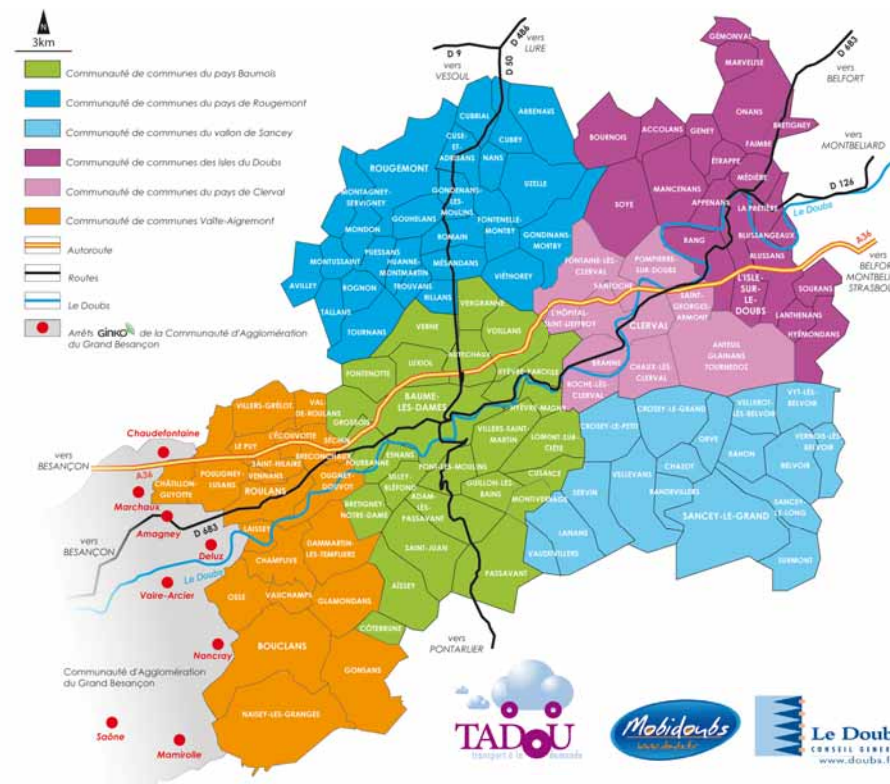


Emmanuel TATTU et une usagère du service

Rappel des Infos pratiques du TADOU

- Les réservations se font par téléphone du lundi au vendredi de 08h00 à 11h00 ou 03 81 84 79 35 pour des voyages du lundi au samedi de 06h00 à 19h30 (sauf jours fériés). Elles doivent être effectuées au moins la veille à 11h00 pour le lendemain.
- Les tarifs varient désormais en fonction du nombre de kilomètres.
- En cas de réservation groupée (même trajet pour plusieurs personnes lors de la réservation), ou pour une réservation faite à plus de 4 jours du jour du départ, les usagers bénéficient alors d'avantages tarifaires.
- Le nombre de trajets mensuels est limité à 20 voyages par personne et par mois.

CONTACT : Pour tous renseignements et réservations, Alice Morteau - 03 81 84 79 35



UNE 3^{ÈME} ÉDITION D'ENTREPRENEURS D'IDÉES

Le Pays Doubs Central est composé d'un riche tissu d'entreprises artisanales, industrielles et de services. Depuis 2009, avec l'appui des Communautés de communes qui le composent, le Pays Doubs Central propose aux entreprises du territoire des soirées intitulées « Entrepreneurs d'idées ». L'objectif de ces rencontres est d'apporter des informations générales sur des thèmes d'actualité ou plus généraux. Elles permettent également d'offrir aux chefs d'entreprises du territoire un lieu de discussion, de rencontres et d'échanges.

Première édition en 2009 : Boîte à outils en temps de crise.

La première édition de ces rencontres a eu lieu à **Baume-les-Dames**, en avril 2009. Le sujet était d'actualité : « Boîte à outils en temps de crise ».

L'**éventail des aides** pouvant être mobilisées par les entreprises a été présenté par :

- Les acteurs institutionnels
- Les chambres consulaires
- Développement 25
- L'ARD
- Le PEEI (Pôle Emploi Economie Insertion)

Des **rappels juridiques, financiers** et des **conseils précis** ont également été délivrés durant cette soirée.

Un dossier a été distribué. Il est disponible auprès du Pays Doubs Central, il vous sera envoyé en format papier, ou par voie électronique, sur simple demande si vous le souhaitez. Vous pouvez également le télécharger gratuitement dans la rubrique Economie, Emploi, Formation sur notre site Internet :

www.doubscentral.org

Seconde édition en 2009 : Les initiatives innovantes pour les entreprises

L'objectif de la deuxième rencontre, organisée en septembre 2009 à **Anteuil**, était de faire un zoom sur des entreprises locales ayant expérimenté des initiatives et des **formes de management innovantes** afin de développer leur activité. Deux entreprises, par le biais de leurs dirigeants respectifs, ont témoigné et décrit leur **parcours** comme les **difficultés rencontrées** :

- la C.A.P.R.E (Coopérative Artisanale du Pays de Rougemont et de ses Environs)
- DELFINGEN Industrie (Anteuil).

Les entrepreneurs présents ont particulièrement apprécié les **témoignages**, l'apport d'**informations concrètes** proposées dans ces réunions et les **temps d'échanges et de rencontres** qui en ont découlé.

Troisième édition en 2010 : Les Marchés Publics

Pour sa troisième édition, le Pays a choisi un thème qui peut parfois poser question aux entrepreneurs par sa complexité et ses méandres. Il s'agit des **Marchés Publics**.

Le but de cette soirée était d'apporter des clés de compréhension aux entreprises qui souhaitent répondre aux marchés publics, ou qui ont déjà expérimenté cette pratique, et veulent se mettre à jour. Cette rencontre a eu lieu le mardi 30 novembre 2010, à **L'Isle-sur-le-Doubs**. Elle a réuni une quarantaine de participants, parmi lesquels des **chefs d'entreprises** mais aussi des **élus** (Maires, présidents des Communautés de communes, délégués du Pays). Cette soirée était animée par deux intervenants, spécialistes des **Marchés Publics** :

- Maître OLIVEIRA du Cabinet FIDAL, avocat en droit public
- Madame ORDINAIRE, responsable du service Achats d'Habitat 25.

La procédure des marchés publics a été décrite dans le détail :

- les **grands principes**
- les **principales étapes**
- les **pièces constitutives d'un marché**
- les **avenants**.

Les sujets plus précis tels que les **groupements**, les **délais de paiement** ou la **procédure contentieuse** ont aussi été clarifiés.

Les participants ont pu poser des questions très concrètes, à la fois concernant le déroulement de la procédure côté entreprises ou côté acheteur (collectivité, établissement public...). Un dossier conte-



A. MARTEY, Président du Pays Doubs Central
M. OLIVEIRA et Mme ORDINAIRE
Soirée Entrepreneurs d'idées du 30 novembre 2010

nant les éléments de la procédure, des documents (lexique, DC1, DC2 et leurs notices explicatives) et des adresses pratiques pour s'informer sur le sujet a été remis à la quarantaine de participants.

Ce dossier est disponible auprès du Pays Doubs Central, il vous sera envoyé en format papier, ou par voie électronique, sur simple demande si vous le souhaitez.

Ces dossiers sont également téléchargeables gratuitement dans la rubrique Economie, Emploi, Formation sur notre site Internet.

Il est important pour nous de connaître vos besoins en information, alors n'hésitez pas à nous faire part de vos souhaits. Cela nous aidera dans la recherche des thèmes à aborder lors des prochaines soirées « Entrepreneurs d'idées ».

N'hésitez pas à nous transmettre vos projets sur notre site Internet :

www.doubscentral.org

EXEMPLES D'ACTIONS SOUTENUES PAR LE PAYS DOUBS CENTRAL



Le Pays Doubs Central, dans sa volonté de développer le territoire, accompagne et soutient différents projets. L'étude concernant la création d'une résidence d'accueil pour personnes âgées autonomes conduite par l'ADMR, ou les actions menées par Espace Sénior dans le cadre de « Bien Vieillir » en sont deux parfaits exemples.

La « Résidence Séniors » de l'ADMR

L'ADMR du Doubs intervient auprès des populations du Pays Doubs Central dans plusieurs domaines d'activité comme l'aide à la vie quotidienne, l'action socio-éducative et la santé. Soucieux d'offrir une solution alternative au placement en établissement médicalisé du public âgé ne pouvant plus rester à domicile, le Syndicat mixte pour le Pays Doubs Central et l'ADMR se sont associés pour recenser les besoins en la matière.

Une enquête a été réalisée, pendant les mois d'août et septembre 2010, auprès de 335 personnes âgées de 65 ans et plus sur 98 communes du Pays, pour savoir si elles étaient prêtes à vivre dans une « Résidence Séniors » de l'ADMR. 25% personnes sondées ont répondu très favorablement ou favorablement à cette question et se disent prêtes à « franchir le pas ». La moitié est domiciliée sur la commune de Baume-les-Dames et ses alentours.

« Bien vieillir dans le Pays Doubs Central »

L'Espace Seniors – CLIC du Pays Doubs Central a élaboré un programme local expérimental intitulé « Bien vieillir dans le Pays Doubs Central : jeunes et moins jeunes, qu'avez-vous envie de faire ensemble ? » qui sera mené de 2010 à 2012.

Son objectif est de travailler sur les représentations de l'âge et du vieillissement pour promouvoir les liens et les solidarités entre générations.

5 conférences d'information ont déjà été organisées en 2010 dans les

bourgs-centres du Pays Doubs Central, et ont débouché sur la mise en place d'activités intergénérationnelles. Un documentaire, témoigne des actions qui ont été mises en place et sera diffusé en 2011 et 2012.

L'initiative a reçu le 21 octobre 2010 le Prix Atout Soleil 2010 (GPMA et GENERALI) sur le thème « Seniors et Juniors : mieux vivre ensemble ! »

N'hésitez pas à contacter le CLIC pour connaître leurs prochaines actions.

POUR SUIVRE LES ACTIONS DU PAYS DOUBS CENTRAL ...

Le Pays Doubs Central met en place un certain nombre d'actions. Afin de les suivre et de découvrir les projets en cours de réalisation, le Pays s'est doté d'un nouveau site Internet que nous vous invitons, si ce n'est déjà fait, à visiter : www.doubscentral.org

Vous pourrez découvrir les différentes thématiques sur lesquelles nous travaillons :

- Services à la personne,
- Tourisme,
- Environnement,
- Transport,
- Economie, formation, emploi
- ...

Vous pourrez également avoir plus d'informations sur les Pays en général et sur le Doubs Central en particulier : création, fonctionnement...

Pour tout renseignement ou toute remarque complémentaire sur le site Internet, vous pouvez contacter Claire LAFOND-CREISSEN : 03 81 84 05 97.



CONTACT

Tél : 03 81 84 38 78

Du lundi au vendredi de

9h00 à 12h00

et de 14h00 à 17h00

7 rue Barbier

25110 Baume-les-Dames

contact@clic25.info

www.clic25.info



Syndicat mixte pour le Pays Doubs Central

5 rue Barbier BP 42027
25112 Baume-les-Dames Cedex

Tél : 03 81 84 42 48

Fax : 03 81 84 09 43

contact@doubscentral.org

www.doubscentral.org



l'Europe
s'engage
en
Franche-Comté
avec le FEDER



Franche-Comté
Conseil régional



Le Doubs
CONSEIL GÉNÉRAL
www.doubs.fr



Dimension, Bulletin d'information du Syndicat mixte pour le Pays Doubs Central
5 rue Barbier - BP 42027 - 25112 Baume-les-Dames Cedex | Tél : 03 81 84 42 48 | Fax : 03 81 84 09 43
Directeur de la publication : Arnaud MARTHEY
Conception et réalisation : Agence Révélateur, www.revelateur.fr | Impression : Imprimerie Simon
Crédits photos : CCVA, Pays Doubs Central, Yves Goux, Agence Révélateur.